

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
SIVOM DE LA VALLEE DU CADY

Envoyé en préfecture le 04/08/2020

Reçu en préfecture le 04/08/2020

Affiché le

ID : 066-200044071-20200730-2020_016-BF



Nombre de membres :

En exercice : 9

Présents : 9

Votants : 9

Date de convocation : 24 juillet 2020

2020-016

SEANCE DU 30 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt et le trente juillet à neuf heures, le Conseil syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle polyvalente à CASTEIL (66820), sous la présidence de Monsieur Patrice ARRO.

Ont voté :

Membres titulaires : Messieurs BRUZY Thierry et CHAUVEAU Olivier, et Mme SAUDECERRE Hélène pour CASTEIL, Messieurs ARRO Patrice, BOBE Jean et GEA Jérôme pour CORNEILLA DE CONFLENT, M. GUITART Henri, Mme LATCHIMY Lindsay et M. MESTRES Martin pour VERNET LES BAINS.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2020

Après présentation par Monsieur le Président des opérations d'investissement, des subventions et produits attendus et de la section d'exploitation du budget pour l'exercice 2020,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ADOpte le budget primitif 2020, équilibré en dépenses et en recettes à **1 175 585 € HT**.

La section d'**investissement** est équilibrée à **732 062 € HT**

La section de **fonctionnement** est équilibrée à **443 523 € HT**.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

**Pour extrait conforme,
Le Président,
Patrice ARRO**

